

Investissement Canada—Loi

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: Il doit s'agir de l'épingle à cravate, monsieur le Président.

[Français]

M. Rossi: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) invoque le Règlement.

M. Rossi: Monsieur le Président, j'aimerais souligner à cette honorable Chambre que le député d'en face s'amuse à faire des rappels au Règlement pour enlever le précieux temps de celui qui a la parole. J'aimerais donc que son temps lui soit remis.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Parlant de précieux temps, l'honorable député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a la parole.

[Traduction]

M. Rodriguez: J'espère que ce temps ne comptera pas dans mes 10 minutes, monsieur le Président. J'aimerais que le député demande la parole au lieu d'essayer de parler pendant le temps qui m'est réservé.

Maintenant que les conservateurs sont au pouvoir, ils font exactement ce qu'il critiquaient chez l'ancien gouvernement.

M. Taylor: Sornettes!

M. Rodriguez: Si le député veut faire un discours, je n'ai pas d'objection. Je vais m'asseoir.

M. Taylor: Allez-y!

M. Rodriguez: C'est encore le grand guignol, aujourd'hui, à ce que je vois.

Ce que les conservateurs ont fait, monsieur le Président, c'est exactement ce qu'ils reprochaient au gouvernement précédent. Ils ont étouffé le débat. En comité, ils ont refusé tous les amendements, même les plus raisonnables. Ils n'ont aucune honte. De plus, ils ont le culot de nous dire, ici, à la Chambre des communes, que c'est exactement ce qu'ils ont l'intention de faire. C'est la loi du plus fort. Voilà l'attitude que les conservateurs ont adoptée, monsieur le Président. De quoi ont parlé ces députés à la Chambre? Ils prétendent vouloir encourager les investissements canadiens. Je vais citer un exemple qui prouve que nous n'avons pas été capables d'inciter les sociétés établies dans notre pays à investir l'argent gagné grâce aux ressources canadiennes ici au Canada. Il s'agit de la société Falconbridge Nickel Mines Ltd.

M. Nunziata: Où est-elle?

M. Rodriguez: A Nickel Belt. Cette société a mis à pied 800 travailleurs en quelques années, sous prétexte qu'elle était pauvre, qu'elle ne prospérait pas et qu'elle n'avait pas le choix. Depuis que cette société est venue s'établir dans le bassin de Sudbury, elle a toujours expédié ses mattes de nickel en Norvège pour le raffinage. J'en ai parlé avec un ancien député, l'honorable Stanley Knowles, et il m'a dit que la première question qu'il avait posée à la Chambre des communes en 1939 était adressée à Mackenzie King . . .

M. Prud'homme: C'était en 1940. Il n'est pas arrivé en 1939.

M. Rodriguez: En 1940, l'honorable Stanley Knowles a posé une question à Mackenzie King au sujet de la vente, par la société Falconbridge, de plaques de nickel produites par son usine norvégienne à l'Allemagne nazie avec laquelle nous, les Canadiens, étions en guerre. Cette société qui extrait son minerai au Canada, le raffinait en Norvège et vendait les plaques de nickel aux Nazis. Il se peut en fait que bien des Canadiens aient perdu la vie sur les océans du monde à cause des navires armés de plaques de nickel canadiennes.

Je suis heureux de constater que le député porte une épingle de la Légion à son revers. Voilà pourtant une société qui prétend faire preuve de civisme mais qui n'a jamais installé une raffinerie dans le bassin de Sudbury. Et voilà qu'elle a l'occasion d'aller acheter au Botswana du nickel qu'elle va expédier en Norvège pour le raffiner. Pour cela, elle doit agrandir son usine de Norvège et elle compte consacrer 41.5 millions de dollars à ces travaux. La loi ontarienne sur les mines, dit que les ressources de l'Ontario doivent être raffinées au Canada. L'article 104 de cette loi stipule «sauf Falconbridge». Cette société a été exemptée parce qu'elle a toujours eu de bons amis au parti conservateur. Elle exerçait une sorte d'emprise sur le régime conservateur en Ontario et elle a obtenu de lui ce qu'elle voulait. Elle a trouvé 41.5 millions de dollars pour construire, en Norvège, une raffinerie où elle traitera le nickel canadien, mais est-ce vraiment dans notre intérêt? Cela crée-t-il des emplois pour les Canadiens? Elle ferait mieux d'apprendre comment investir chez nous et vous n'avez pas besoin d'un projet de loi sur Investissement Canada pour la convaincre. Absolument pas. Il suffit d'énoncer des objectifs et des règles fondamentales. Comme elle a gagné ces 41.5 millions aux dépens des travailleurs canadiens et grâce à des ressources canadiennes, elle devrait s'en servir comme acompte pour construire une raffinerie dans le bassin de Sudbury. La construction d'une nouvelle raffinerie dans cette région coûterait environ 125 millions et ces 41.5 millions constitueraient un bon acompte.

● (1650)

Les Canadiens ont investi dans Falconbridge. Nous lui avons permis de différer 150 millions d'impôts au cours de ces deux dernières années. Cela veut dire qu'elle ne les paiera jamais. Elle n'a pas payé un sou d'impôt sur le revenu des sociétés l'année dernière et n'en paiera pas un sou cette année. Cela ne l'a pas empêché d'obtenir ces 41.5 millions.

Je constate avec plaisir que les députés d'en face sont d'accord avec moi. Je me réjouis de voir qu'ils ont fini par entendre raison et si vous me permettez de parler un peu plus longtemps, nous pourrions peut-être les persuader tous de se joindre à nous.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre!